



Comment Jean-Michel Blanquer travaille et s'entoure pour repenser l'école

► Pour remettre l'école sur les rails, le ministre de l'éducation veut s'appuyer sur « trois piliers » : la science, la comparaison internationale, l'expérience

► Laïcité, intelligence artificielle, programmes scolaires, pédagogie : sur tous ces sujets, Blanquer fait travailler des experts, souvent issus de la société civile

► Il s'inspire aussi d'une pratique courante à l'étranger depuis une vingtaine d'années : l'objectivation des décisions de politique publique par la recherche

► Certains s'inquiètent que ce recours à la science marginalise les enseignants et leur connaissance du terrain

PAGES 12-13

Tout l'univers de Jean-Michel Blanquer

Le recours à des scientifiques pour repenser l'école fait craindre à certains un éloignement du terrain

Il l'a développé dans ses écrits – dont le dernier, *L'École de demain* (Odile Jacob, 2016), peut se lire comme un programme éducatif. L'a souligné sur le parvis du ministère de l'éducation avant d'y poser ses cartons, le 17 mai 2017 : les trois « piliers » de Jean-Michel Blanquer pour remettre l'école sur des rails sont la science, la comparaison internationale, l'expérience.

Depuis, les lettres de mission ont afflué en direction de scientifiques de renom : un médaillé Fields – équivalent du Nobel en mathématiques –, Cédric Villani (député LRM de l'Essonne), mandaté par Matignon pour définir la « stratégie nationale » en matière d'intelligence artificielle. Un politologue, Pierre Mathiot, faisant référence en matière d'égalité des chances, convoqué pour dépoussiérer cet examen bicentenaire, réputé intouchable, qu'est le baccalauréat. Un neuropsychiatre, Boris Cyrulnik, invité à coordonner des « assises » pour donner un nouvel élan à l'école maternelle.

Une « inspiration macronienne »

La mission est parfois collective : ce sont treize « sages » (la liste n'a pas encore été officialisée) qui siégeront autour de Dominique Schnapper pour préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux. Douze chercheurs, universitaires et élus qui, avec une philo-

sophe, Souad Ayada, poursuivront la refonte des programmes scolaires engagée sous la gauche. Et une vingtaine d'experts – dont près d'un tiers issu des sciences cognitives – qui, au sein d'un Conseil scientifique, présidée par un spécialiste du fonctionnement du cerveau, Stanislas Dehaene et inauguré le 10 janvier, auront à se pencher sur la pédagogie, la formation, les manuels ou encore la métacognition. Derrière ce mot savant, l'idée qu'il faut « apprendre aux enfants à apprendre ». Un slogan qu'on a plus coutume de voir invoqué à gauche qu'à droite de l'échiquier politique.

Faut-il voir dans la convocation d'experts en grande partie issus de la société civile une « marque Blanquer » ? On peut y lire une « inspiration macronienne », relèvent la plupart des observateurs ; une sorte de promesse d'un renouvellement de ceux qui font et pensent l'école, tendant à légitimer l'action politique par l'expertise scientifique. Inspiration, aussi, d'une tendance

à l'œuvre à l'étranger depuis une vingtaine d'années : celle de l'objectivation des décisions publiques par les sciences et la recherche (« evidence-based policy », en anglais), mouvement parti de Grande-Bretagne pour gagner l'Allemagne et la Pologne, et dont la France est, longtemps, restée en retrait, précise-t-on au CNESCO, ce Conseil national d'évaluation du

système scolaire créé sous le précédent quinquennat et que Jean-Michel Blanquer a conservé.

« Il y a chez ce ministre un côté prof de fac assumé, et quand on est prof de fac, on s'entoure de chercheurs, résume l'un de ses proches. Il est allé les chercher un peu partout dans l'enseignement supérieur et pas, comme le voudrait l'usage, principalement au sein de l'inspection générale. Et ça, ça coïncide... » De fait, les réactions sont mitigées : si les partisans du ministre saluent un « casting de premier choix », ses détracteurs évoquent des « cautions pour rassurer l'opinion », vouées à siéger au sein de « comités Théodule ».

Au-delà des clivages partisans, la convocation de la science pour réformer l'école n'a rien de véritablement neuf, rappellent les historiens de l'éducation. Il n'est qu'à regarder la liste des contributeurs au *Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, anthologie publiée entre 1882 et 1887, pour prendre la mesure des scientifiques, bâtisseurs de l'école républicaine et laïque, rassemblés autour de Jules Ferry. Exemple plus récent : le recours, à la Libération, à deux professeurs au Collège de France, Paul Langevin, physicien, et Henri Wallon, psychologue, pour élaborer le projet global de réforme dont on vient de célébrer le 70^e anniversaire. On se souvient aussi de la constitution, sous Jospin, d'une



commission de réflexion animée par le sociologue Pierre Bourdieu et le biologiste François Gros.

Un premier conseil scientifique

Alain Savary, François Bayrou, Jack Lang ont su, eux aussi, en tant que ministres de l'éducation, s'entourer de conseillers de renom... Jusqu'à Najat Vallaud-Belkacem qui, à l'automne 2016, réunissait pour réfléchir à l'enseignement de la langue française un aréopage d'experts – dont, déjà, le professeur Stanislas Dehaene et quatre autres membres du Conseil scientifique qu'il préside aujourd'hui.

M. Blanquer ne joue pas une partition qui lui est inconnue. Comme directeur général de l'enseignement scolaire – fonction de « numéro deux » du ministère occupée de 2010 à 2012 –, il a posé des jalons, créant un premier conseil scientifique. Le chercheur Michel Fayol, professeur de psychologie cognitive et du développement, tout juste rappelé au sein du « conseil Dehaene », en faisait déjà partie. « Je ne me sens pas prisonnier d'un conseil, quel qu'il soit, et j'ai toujours travaillé avec la même liberté », confie ce spécialiste de l'acquisition de l'écrit, égrenant les instances de réflexion autour de la

lecture auxquelles il a pu participer – « sous Bayrou, sous Najat Vallaud-Belkacem, sous Blanquer... » Pour quelle utilité ? « Le conseil scientifique est un conseil. La politique... c'est autre chose, reconnaît Michel Fayol. Il se peut – c'est même probable – que le Conseil scientifique rende un avis, et que cet avis ne soit pas suivi. L'action politique impose des contraintes que la science n'a pas, et réciproquement. »

Dans les rangs syndicaux, on s'interroge, aujourd'hui, autant sur l'équilibre des champs disciplinaires représentés, que sur le lien, à construire, entre experts et communauté éducative. « Si l'on ne veut pas en rester à une affaire de spécialistes, il faut réfléchir à l'articulation entre ces nouvelles instances et les enseignants, les parents, fait valoir Christian Chevalier, membre du Comité syndical européen pour l'éducation. L'école a besoin de références extérieures pour

refonder un système à bien des égards replié sur lui-même, traversé par des querelles de chapelle. Mais si ses 800 000 enseignants ne sont pas impliqués, je vois mal ce qui pourra en sortir », note l'ancien secrétaire général du SE-UNSA.

Au sein de ce syndicat, d'autres

réserves s'expriment : « Le choix des experts, l'utilisation de travaux scientifiques à géométrie variable – seulement quand ils sont en phase avec les convictions du ministre, comme l'a montré le retour en arrière sur les rythmes scolaires – discrédite l'argument du pragmatisme », observe sa cosecraire Claire Krepper. Majoritaire dans le premier degré, le SNUipp pousse plus loin la critique, mettant en cause et la composition du Conseil scientifique (« des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents », affirme ce syndicat), et son « indépendance politique ». La FSU, elle, a dénoncé le « scientisme » du ministre.

« Il ne faudrait pas qu'on remplace une cléricature par une autre, relève Blanche Lochmann, de la Société des agrégés ; autrement dit, qu'on enterre les messagers des sciences de l'éducation uniquement pour survaloriser les messagers des sciences cognitives ». Comme nombre d'enseignants, elle identifie un risque dans une « trop forte confiance donnée au gouvernement des experts » : celui de se couper de la parole et de l'apport du terrain. ■

MATTEA BATTAGLIA



La galaxie Blanquer

DOMINIQUE SCHNAPPER (83 ANS)

Politologue et sociologue, la fille de Suzanne et Raymond Aron est la seule nomination confirmée, à ce jour, au sein du **Conseil des sages de la laïcité**, nouvelle instance de 13 membres dont elle doit prendre la tête. On dit de cette ancienne du Conseil constitutionnel qu'elle incarne une « certaine fermeté républicaine ».



LES PERSONNALITÉS À LA TÊTE D'INSTANCE

SOUAD AYADA (47 ANS)

Philosophe spécialiste de spiritualité islamique, cette inspectrice générale de l'éducation nationale a été nommée, en novembre, à la tête du **Conseil supérieur des programmes**, créé sous la gauche. Elle y remplace Michel Lussault, démissionnaire, à un moment stratégique : la révision des contenus enseignés au lycée et évalués lors du bac.



JEAN-MICHEL BLANQUER (53 ANS)

Nommé ministre de l'éducation nationale par Emmanuel Macron, en mai 2017, ce docteur et agrégé de droit a un long passé dans le monde de l'éducation. Directeur adjoint du cabinet de Gilles de Robien alors ministre en 2006, recteur de Créteil en 2007, puis directeur général de l'enseignement scolaire sous Luc Chatel, il devient directeur général de l'Essec en 2013.

STANISLAS DEHAËNE (52 ANS)

Titulaire de la chaire de psychologie cognitive et expérimentale au Collège de France, ce spécialiste du fonctionnement du cerveau vient d'être placé à la tête du **Conseil scientifique de l'éducation nationale**, instance nouvellement créée de 21 membres - dont 6 issus des sciences cognitives. Son credo : « Enseigner est une science. »



BORIS CYRULNIK (80 ANS)

C'est sur l'expertise de ce neuropsychiatre que vont s'appuyer les **assises sur la maternelle** convoquées en mars. Ce spécialiste de la petite enfance et du fonctionnement du cerveau a fait partie de la cinquantaine de signataires d'un appel lancé, en novembre, par le syndicat SNUipp, enjoignant au ministre de l'éducation de s'appuyer sur « toute la recherche ».



LES MISSIONNÉS

PIERRE MATHIOT (51 ANS)

Professeur en sciences politiques et ex-directeur de Sciences Po Lille, cet universitaire classé à gauche a débuté, en décembre, une vaste concertation consacrée à la **réforme du lycée et du bac**. Il est à l'origine d'un dispositif d'égalité des chances pour conduire des jeunes de condition modeste vers les Instituts d'études politiques.



CÉDRIC VILLANI (44 ANS)

Lauréat en 2010 de la médaille Fields, la plus prestigieuse distinction de sa discipline, ce mathématicien, défenseur de la recherche et de l'Europe, a été chargé par le gouvernement d'une **mission d'information sur l'intelligence artificielle** avec l'inspecteur général Charles Torossian. Il est, depuis mars 2017, député LRM de l'Essonne.



PASCAL CHARVET (70 ANS)

Cet inspecteur général honoraire a été chargé d'une **mission de « valorisation des langues et cultures »**, dans la continuité de la réforme du collège engagée par la gauche. Il a dirigé l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, et a été vice-recteur en Polynésie.





FRANÇOIS BAROIN (52 ANS)

Le sénateur et maire Les Républicains de Troyes compte parmi les amis d'enfance du ministre de l'éducation. « *On s'est connu en classe de neige* », avait précisé Jean-Michel Blanquer dans le sillage de sa nomination au gouvernement. Le ministre a d'ailleurs signé une biographie de son père, Michel Baroin.



EDGAR MORIN (96 ANS)

Ce défenseur de l'interdisciplinarité est cité comme une référence par le ministre de l'éducation qui lui a confié une chaire à l'Essec (chaire Edgar Morin de la complexité) quand il en était encore le directeur. « *Blanquer, Hulot, Nyssen, trio de l'espoir du renouveau éducation, culture, société* », avait tweeté le sociologue et philosophe à l'annonce de la composition du gouvernement, le 18 mai 2017.



LAURENT BIGORNE (63 ANS)

On dit du directeur du think tank libéral Institut Montaigne qu'il a soufflé à l'oreille du candidat Macron la plupart des points inscrits dans son programme éducatif. Et à celle de Jean-Michel Blanquer, dont l'Institut Montaigne a édité le livre-programme, *L'École de demain* (Odile Jacob, 2016).



RICHARD SENGHOR (53 ANS)

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, le petit-neveu de Léopold Sédar Senghor est un ami d'enfance du ministre. Il a cofondé avec Blanquer et Baroin l'Association pour la déclaration du 26 août 1989. Son nom figure dans la liste des membres du Conseil des sages de la laïcité qui circule, mais n'a pas encore été officialisé.

LES PROCHES,
 LES INSPIRATEURS,
 LES FIDÈLES

INFOGRAPHIE LE MONDE

CRÉDITS PHOTOS : AFP - FONDAPOL/CC BY-SA 2.5 ; ANDIA - LEEMAGE